

Préfète de l'Ain

dossier n° DP 001 071 24 B0135

date de dépôt : 17 octobre 2024

demandeur : CERN,

représenté par Monsieur POEHLER Michael

pour : la construction d'un écran (mur)
acoustique et de sa dalle pour atténuer le bruit

adresse terrain : 300 chemin du milieu,

à Cessy (01170)

Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Affaire suivie par :
Isabelle DULUYE
ddt-sur-ads@ain.gouv.fr

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par la Préfète**

La Préfète du département de l'Ain certifie qu'elle ne s'est pas opposée à la déclaration préalable de CERN enregistrée sous le numéro **DP 001 071 24 B0135** pour le projet ci-dessus référencé avant le **17/11/2024**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Bourg en Bresse, le 18 novembre 2024

La préfète,
pour la préfète et par délégation,
le directeur départemental des territoires,
pour le directeur départemental des territoires et par subdélégation,
la cheffe de l'unité Urbanisme et Réglementation

Élodie BENOIT

